

Congrès du Parti socialiste genevois du 11 mars 2006

Commission de l'enseignement et de l'éducation

Cette année, nous nous sommes réunis huit fois et nous avons traité de cinq objets :

- la préparation d'amendements à des thèses du PSS sur les hautes écoles
- la rénovation de l'enseignement primaire
- la problématique du 10^{ème} degré
- les initiatives sur le cycle d'orientation
- le mode de fonctionnement de la commission

La préparation d'amendements à des thèses du PSS sur les hautes écoles

Le PSS devait adopter des thèses sur les hautes écoles lors de son congrès du 17 septembre 2005. Nous avons donc étudié ce document et proposé au comité directeur de nombreux amendements. Celui-ci a considéré qu'il fallait remettre en cause plus globalement le projet du PSS et a donc mandaté les délégué-e-s du PSG pour qu'ils/elles formulent une proposition de non entrée en matière sur ce texte. Les amendements proposés par la commission n'ont donc été utilisés que lorsque le congrès a refusé la non entrée en matière, et ils ont été pour la plupart balayés.

La rénovation de l'enseignement primaire

Nous avons continué à travailler sur la rénovation de l'enseignement primaire, principalement sur la rédaction des réponses du PSG à un questionnaire du GAPP (groupement des associations de parents d'élèves du primaire) publié dans son bulletin pendant la campagne des élections cantonales. Nous avons également pris connaissance des modifications réglementaires de la rentrée 2005, ainsi que du nouveau carnet de l'élève. Ces nouveautés nous ont été présentées par Charles Beer et nous avons ainsi pu mieux comprendre ses motivations.

La problématique du 10^{ème} degré

La commission a repris son travail sur la problématique du 10^{ème} degré, c'est-à-dire les difficultés d'orientation d'un nombre grandissant d'élèves à la sortie du cycle d'orientation. Nous avons continué à rassembler des informations sur les conditions de passage du cycle d'orientation aux différentes filières présentes au 10^{ème} degré. Nous avons ensuite décidé de continuer cette étude par l'établissement d'une liste des problèmes rencontrés dans ce domaine, ainsi que des commissions ou groupes de travail existants afin de ne pas refaire un travail qui aurait déjà été produit par l'un d'entre eux. Dès ces deux listes, le travail principal a été fait par un groupe ad hoc, qui a préparé des projets de document à soumettre à la plénière de la commission.

Les initiatives sur le cycle d'orientation

Ces derniers mois est apparu un nouveau thème : les initiatives ou projets d'initiatives sur le cycle d'orientation. Tout est parti d'un projet en préparation par les enseignants membres ou proches de l'association ARLE, qui avaient annoncé leur intention de déposer, dans la foulée de leur succès escompté sur l'initiative pour le retour des notes au primaire, un projet d'initiative sur le cycle d'orientation. Leur texte n'était pas encore connu au printemps 2005, mais les thèmes abordés étaient faciles à deviner car tout le monde connaissait les positions d'ARLE sur l'enseignement secondaire.

Afin d'éviter de se retrouver dans la même situation dans le secondaire que sur le primaire, c'est-à-dire devoir se battre contre une initiative posant les mauvaises questions et y apportant de mauvaises réponses, la Coordination enseignement a étudié la possibilité de les prendre de vitesse avec son propre texte., Elle voulait faire le porter sur des thèmes

plus larges que ceux abordés par ARLE et accorder plus d'importance aux solutions à apporter aux élèves en échec scolaire plutôt que de les évacuer dans des filières dévalorisées.

Malheureusement, la Coordination a perdu beaucoup de temps dans l'élaboration de son projet, surtout au niveau de la consultation des différentes associations membres. C'est ainsi que l'association REEL, issue d'ARLE, a précipité le dépôt de son texte à la mi-juillet. Cette initiative a abouti en novembre 2005, malgré la période peu propice à la récolte de signatures.

Sur proposition de la commission, le comité directeur a décidé de s'opposer à l'initiative de REEL et de soutenir le projet de la Coordination enseignement. A ce moment-là (décembre 2005), il n'y avait qu'un seul texte de la Coordination, qui avait de la peine à faire l'unanimité des associations membres. Depuis, deux autres textes ont été produits dans le but d'obtenir un plus large soutien, mais sans succès.

Actuellement, la commission suit de très près l'évolution de ce dossier afin de pouvoir se prononcer au plus vite si l'un ou l'autre de ces projets d'initiative devait être déposé.

Le mode de fonctionnement de la commission

Suite à l'expérience du groupe de travail sur le 10^{ème} degré, nous avons décidé d'étendre ce mode de fonctionnement à l'ensemble des travaux de la commission. Nous aurons ainsi plusieurs sous-commissions traitant de thèmes différents, qui rendront compte sur leur travaux à la plénière. Celle-ci pilotera donc toujours le choix des thèmes abordés et donnera son aval aux documents produits. Elle sera toujours l'interlocuteur du comité directeur, car c'est seulement son fonctionnement interne qui aura changé.

Les réunions de la commission plénière seront plus espacées, pour laisser le temps aux sous-commissions de travailler entre deux séances plénières. Certaines décisions ne pourront donc plus attendre la prochaine plénière. C'est la raison pour laquelle un bureau de la commission a été créé, qui se réunira environ une fois par mois.

Bien entendu, toutes les réunions de toutes les sous-commissions seront ouvertes à tous les membres du PSG. Il en sera de même pour les réunions du bureau de la commission, afin que les personnes concernées par une discussion puissent toujours s'exprimer.

Enfin, ce mode de fonctionnement n'est pas destiné à restreindre le nombre de participants à l'élaboration des divers documents issus de la commission. Il s'agit plutôt de permettre aux membres de participer surtout aux réunions traitant de sujets qui les concernent plus particulièrement, ménageant ainsi leur emploi du temps. Cela ne peut donc fonctionner correctement que si chaque sous-commission attire de nouveaux membres. C'est la raison pour laquelle j'invite chaque membre du PSG qui ne fréquente pas encore notre commission car il/elle ne s'intéresse qu'à une partie des thèmes que nous traitons à rejoindre au moins une des sous-commissions, dont les réunions seront annoncées dans le bulletin interne.

Les sous-commissions déjà créées sont :

- enseignement primaire, présidée par Gérard Sermet
- enseignement supérieur (Université et hautes écoles), présidée par Andrés Revuelta
- 10^{ème} degré, présidée par Claude Perrottet

Nous espérons pouvoir rapidement créer également une sous-commission sur le cycle d'orientation.

Ivan Schmidt
Président de la commission